

NOTICE D'UTILISATION

I. INFORMATIONS

FR : Description du produit

Les plateformes Datastep® DRC sont réservées à un usage strictement professionnel, pour sécuriser les travaux en hauteur

Les plateformes ont été conçues conformément aux normes en vigueur ; NF EN 131.1, 131.2, 131.3, & NF EN 131.7 Dotée de portillons de protection pivotants pour un accès aisé et sécurisé (Brevet AUDINNOV). Elle bénéficie de tout le savoir-faire d'AUDINNOV en termes d'ergonomie, de sécurité, de légèreté et de facilité de mise en œuvre.

Il s'agit d'un outil qui requiert des précautions d'utilisation :

- Toujours procéder à une inspection visuelle sur l'état de l'équipement et des accessoires (cf annexe 1)
- Assurez-vous de la compréhension des indications visuelles et lire attentivement la notice
- Les accessoires (patins, glissières, compensateurs, etc) doivent être sains et ne pas présenter de déformation ou d'usure anormale

Conditions générales d'utilisation et précautions d'emploi :

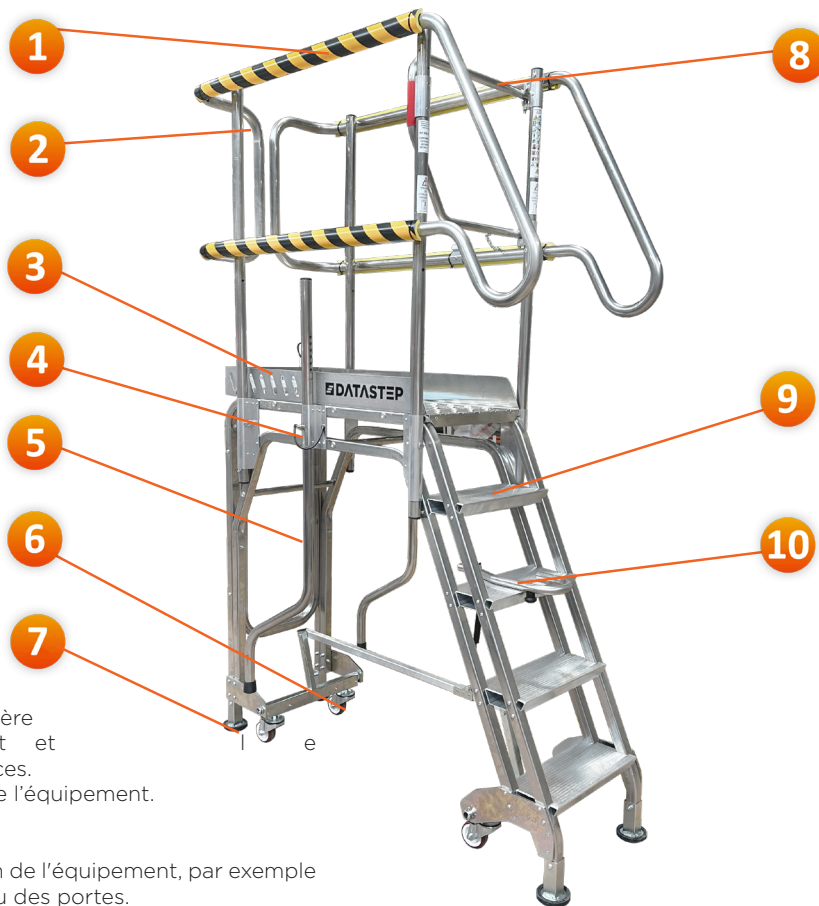
- Inspectez l'équipement après la livraison et avant la première utilisation pour vérifier l'état et le fonctionnement de toutes les pièces.
- Ne pas modifier la conception de l'équipement.

a) Mise en place et utilisation

- Attention aux risques de collision de l'équipement, par exemple avec des piétons, des véhicules ou des portes.
- Sécuriser et baliser votre zone de travail (sécuriser les portes mais pas les issues de secours, balisage à proximité d'un engin etc)
- L'équipement ne doit jamais être repositionné lorsqu'un utilisateur est en poste sur l'équipement.
- Maintenez une prise de main lorsque vous travaillez à partir d'un équipement ou prenez des mesures de sécurité supplémentaires si vous ne pouvez pas le faire.

b) Stockage et transport

- Le matériel doit être rangé dans un endroit propre et sûr pour ne pas être endommagé
- Lorsque vous transportez des équipements dans un camion, veillez à ce qu'ils soient placés et arrimés de manière appropriée pour éviter tout dommage.



PLATEFORME SÉCURISÉ
SECURE PLATFORM
SICHERE PLATTFORM

Ref : 20500082


UTILISATION DES JAMBES DE STABILITÉ OBLIGATOIRE


Ref : 00004005

FABRICATION FRANÇAISE
MANUFACTURED BY :
AUDINNOV-FR 71800
www.audinnov.fr

NF EN 131-7

CONFORME AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ DU DÉCRET 96.333



N°	FR
1	Protections mousse haute visibilité
2	Garde-corps latéraux
3	Plateforme anti-dérapante
4	Goupille de réglage des stabilisateurs latéraux
5	Stabilisateur latéral
6	Système de roues rétractables
7	Patin antidérapants
8	Portillon pivotant
9	Large marche striée
10	Manette de freinage des roues

Model	Nb de barreaux	Poids	Gabarit de stockage (L-h-l)	Surface au sol
DRC 04	4	46.5 kg	1.47 x 1.50 x 0.61 cm	0.61 x 1,47 m
DRC 05	5	49 kg	1.55 x 1.75 x 0.61 cm	0,61 x 1,55 m

Pictograms	Explication des indications visuelles
	<ul style="list-style-type: none"> • Porter EPI adapté pour le travail en hauteur • Privilégier le port de chaussures de sécurité à talons décrochés.
	<ul style="list-style-type: none"> • Inspectez l'équipement après la livraison et avant la première utilisation pour vérifier l'état et le fonctionnement de toutes les pièces. • Lire la notice d'utilisation. • Avant d'utiliser le matériel, il convient d'effectuer une évaluation des risques en respectant la législation en vigueur
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas dépasser la charge totale maximale de 150kg pour le type d'échelle. • Cet équipement a une capacité d'une personne.
	<ul style="list-style-type: none"> • Une inspection visuelle doit être faite avant chaque utilisation. Une vérification doit être effectuée tous les ans au minimum. N'utilisez pas un matériel endommagé • Assurez-vous que l'équipement est adaptée à la tâche à accomplir • Pensez à changer les patins antidérapants de vos appuis au sol en cas d'usure,
	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les pièces composant votre équipement sont disponibles en pièces détachées. (patins, visserie, échelons, montants, plans etc...) Ne réparez jamais votre équipement sans vérification par un personnel habilité, • N'utilisez pas un équipement endommagé
	<ul style="list-style-type: none"> • Elle être rangée dans un espace dédié où elle ne risque pas d'être endommagée par des véhicules, des objets lourds ou des contaminants.
	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours s'assurer d'avoir 3 points d'appui lorsque vous gravissez un équipement. Gardez une bonne prise sur l'équipement lorsque vous montez et descendez. • Faites face à l'équipement lorsque vous montez et descendez. • Ne pas s'étendre trop loin ; l'utilisateur doit rester face à l'équipement et ne pas se déporter de l'axe de l'équipement pendant toute la durée de la tâche.
	<ul style="list-style-type: none"> • Usage professionnel • Les équipements doivent être déployée dans la bonne position. Les dispositifs de verrouillage, s'il y en a, doivent être complètement sécurisés avant l'utilisation. • Assurez-vous que l'équipement est adapté à la tâche à accomplir. • Les équipements doivent être utilisées avec les marches en position horizontale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous d'être suffisamment en forme pour utiliser l'équipement. Certaines conditions médicales ou certains médicaments, l'abus d'alcool ou de drogues rendent le travail en hauteur dangereux.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements ne doivent pas être placés sur des surfaces glissantes (telles que la glace, les surfaces glissantes ou les surfaces fortement souillées), à moins que des mesures efficaces supplémentaires ne soient prises pour empêcher l'équipement de glisser.
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas utiliser l'équipement comme un pont. • Ne pas s'étendre trop loin et ne pas dépasser les gardes-corps ou utiliser l'équipement comme échelle d'accès • Évitez les charges latérales excessives, par exemple le perçage ou le tirage de câbles
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifiez tout risque électrique dans la zone de travail, comme les lignes aériennes ou tout autre équipement électrique exposé. • N'utilisez pas l'équipement à l'extérieur dans des conditions météorologiques défavorables, telles que des vents forts ; tempêtes, crues etc...
	<ul style="list-style-type: none"> • Attention au risque de chute : • N'utilisez pas le matériel dans des conditions météorologiques défavorables, telles que des vents forts ; tempêtes, crues etc...

II. INSTRUCTIONS

Lorsque vous recevez votre équipement, celui-ci a les garde-corps repliés pour permettre un transport plus sûr et compact.

Il faudra alors remonter et revisser chacun des garde-corps, procédez comme suit :



- 1** Munissez-vous de la visserie nécessaire (écrou, stop, entretoise, rondelle, vis). Remonter le garde-corps passer la visserie dans les perçages.

- 2** Visser l'ensemble fermement. Réitérer l'opération sur les 4 montants du garde-corps



- 3** Vous pouvez maintenant utiliser l'équipement de manière sécurisée.

Pour cela déplacer l'équipement en tirant la manette pour la mettre sur ses roues. Une fois sur votre zone d'intervention, repousser la manette pour remettre l'équipement sur ses pied



- 4** Déployez toujours les stabilisateurs pour un appui ferme avec le sol, et verrouillez-les à l'aide des goupilles prévues



- 5** Accédez à votre poste de travail sécurisé et veiller à ce que le portillon automatique se referme après votre passage.

III. FICHE DE VÉRIFICATION DATASTEP®

Référence de l'équipement :	N° de série	Date de mise en service			
Général		Conformité			Observations
Contrôle visuel de l'état général :	Oui		Non		
Contrôle des éléments de structure de l'équipement :	Oui		Non		
Détérioration des tubes d'ossature :	Oui		Non		
Déformation des marches :	Oui		Non		
Déformation du plancher ou plinthes :	Oui		Non		
Contrôle des roues :	Oui		Non		
Détérioration du garde-corps ou des portillons :	Oui		Non		
Détérioration des stabilisateurs :	Oui		Non		
Contrôle du système de freinage					
Freinage centralisé par manette rétractable (axe de la manette)	Oui		Non		
Contrôle du fonctionnement du visuel du vérin (vi, écrou, rivets; goupilles endommagées...)	Oui		Non		
Vérification du garde-corps					
Fonctionnement du portillon à retour automatique (vis de verrouillage, butée de portillon) :	Oui		Non		
Vérification du verrouillage de hauteur du garde-corps	Oui		Non		
Vérification annuelle obligatoire :					
(vérifications complémentaires à celles prévues avant utilisation. La vérification annuelle doit être faite par un organisme certifié)					
Absence de déformation des tubes du garde-corps et éléments de structure, châssis, stabilisateurs, portillons, plancher :	Oui		Non		
Vérification des vis de verrouillage du portillon	Oui		Non		
Contrôle de la présence des goupilles, anneau de levage (si équipé), patins, bouchons, garde-corps	Oui		Non		
Axe de roues sur les DRC + goupilles sur axe des roues + Fixation	Oui		Non		
Contrôle de la lisibilité des étiquettes :	Oui		Non		
Autre :					
Date de vérification				Visa et nom du client	
Date du prochain contrôle					
Visa et nom du Vérificateur					